

# ENERGIE Solidaire

LA MAJORITÉ  
DÉPARTEMENTALE FACE  
AUX CITOYENS

À MI-MANDAT,  
DÉJÀ 80% DES  
PROMESSES TENUES!



PS



Parti Radical de Gauche

# L'Ille-et-Vilaine : un département attractif et dynamique

**11 000**

c'est le nombre annuel de nouveaux habitants. Le taux de croissance démographique de l'Ille-et-Vilaine dépasse celui de la Bretagne et plus encore celui de la France.



Source (1)



Source (2)

**2 habitants sur 5**

ont moins de 30 ans. Le département est le plus jeune de Bretagne.

**58,2%**

c'est le taux de survie à 5 ans des entreprises créées en Ille-et-Vilaine contre 53% sur le territoire national

**4,2**

C'est le rapport interdécile sur le revenu contre 6 en France. Les inégalités de revenu sont donc moindres en Ille-et-Vilaine en comparaison avec l'ensemble du territoire français !

**89,8%**

c'est le taux de réussite au baccalauréat dans le département contre 85,7 dans toute la France



Source (3)



En 2011, pour la troisième fois consécutive dans notre histoire, après 156 ans de majorité de droite, les électeurs d'Ille-et-Vilaine décidaient de faire confiance à la gauche pour un département dynamique et solidaire. Pour la troisième fois dans l'histoire, notre projet emportait votre adhésion. En 2004, en 2008, en 2011, vous avez approuvé la philosophie qui nous guide, faite de progrès social, de justice et d'harmonie pour que la collectivité soit source d'émancipation et de cohésion sociale dans un département du bien-vivre ensemble.

Ce contrat, nous l'avons de nouveau passé avec vous en 2011, dans un contexte national et international particulièrement morose : crise de la dette souveraine, croissance atone, augmentation continue du chômage... Dans un tel contexte, en France et en Europe, la rigueur budgétaire s'imposait et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine a réussi à résoudre ce qui pouvait apparaître comme la quadrature du cercle : imposer moins que les autres (78<sup>e</sup> place pour la fiscalité) maîtriser ses dépenses de fonctionnement (88<sup>e</sup> place) et être classé par le magazine l'Express 2<sup>e</sup> département de France pour le bien-vieillir, 3<sup>e</sup> pour le bien-vivre et par le mensuel « la Vie » en 7<sup>e</sup> pour la volonté écologique.

Ainsi avons-nous pu continuer à agir pour une société plus harmonieuse qui accueille plus qu'elle n'exclut, qui offre à chacun, quel que soit son lieu de vie, les conditions de son épanouissement, de l'expression de ses talents, de son insertion sociale et professionnelle. Une société apaisée exige que chaque enfant puisse disposer des moyens de réussir sa vie, qu'aucun ne puisse voir son destin façonné dès le plus jeune âge le reléguant dans la marginalisation et la violence.

L'Ille-et-Vilaine est un département dynamique et plein de vitalité qui accueille de 10 à 12 000 habitants supplémentaires chaque année. Un département qui crée des emplois même dans la période difficile que nous traversons. Certes, des menaces pèsent sur des pans entiers de notre économie et dans le même temps des entreprises se reconvertissent, s'installent, les universités, les centres de recherche, les innovations et les brevets nous autorisent à regarder l'avenir avec un optimisme mesuré. Mais optimisme tout de même !

Nous y apportons notre contribution en favorisant la recherche, accompagnant les créations, créant les grandes infrastructures routières, ferroviaires, numériques à la hauteur des attentes des entreprises. Tout est mis en œuvre pour diffuser équitablement sur l'ensemble de notre territoire la croissance que le rayonnement de Rennes Métropole impulse.

Nous voulons continuer à agir pour préserver, dans notre département, les conditions de création de richesses et d'emplois, une qualité de vie reconnue, un environnement en services, équipements, activités culturelles, sportives, éducatives. Promouvoir et développer tout ce qui fait de l'Ille-et-Vilaine un territoire d'histoire, de culture et de modernité.

Construire le meilleur avenir impose de faire le point sur les actions passées alors que nous atteignons la moitié du mandat que vous nous avez confié. En cette première moitié de mandat, 80% de nos engagements ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Pour autant nous continuons de travailler collectivement pour rendre plus efficaces encore nos actions dans tous les domaines. Nous le faisons avec vous ayant érigé la démocratie participative en moyen de construire ensemble notre avenir. Comités consultatifs, médiature départementale, droit d'interpellation, visites de cantons, page interactive etc. se veulent les moyens de votre expression.

Ce département, notre département, se porte bien : économie plurielle, sociale et solidaire, dessertes aériennes, routières et ferroviaires importantes, cadre de vie agréable et vert, dynamisme démographique (le seuil du million d'habitants est franchi), attractivité universitaire... Ce sont des atouts considérables, auxquels participent les hommes et les femmes de notre territoire, les acteurs locaux, ceux du Département, ceux qui anticipent, fédèrent, privilégient le dialogue à l'affrontement, réfléchissent à leurs pratiques, élargissent leur champ d'action, s'adaptent. Tout ceci est le gage d'un service public rendu de qualité. Parce que nous ne pouvons le concevoir autrement.

Nous continuerons d'œuvrer, comme nous l'avons toujours fait, pour qu'il fasse bon-vivre en Ille-et-Vilaine. C'est la volonté qui anime l'ensemble des élus de notre majorité.

Je vous remercie par avance de votre soutien et vous souhaite une bonne lecture.

**Jean-Louis Tourenne,**  
*Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine.*



Nous avons engagé ce nouveau mandat avec la volonté de mettre en œuvre des politiques innovantes orientées vers un nouveau modèle de développement : dynamique, responsable, performant et durable au service de l'emploi. Ces orientations répondent aux enjeux d'aujourd'hui, aux exigences de nos sociétés. Elles sont une réponse aux crises que nous connaissons : économique, sociale et environnementale.

Cette promesse de 2011, nous l'avons tenue. Et depuis plus d'un an et demi, nous avons engagé tous les projets pour lesquels vous nous avez donné votre confiance. Nous avons ainsi entamé plusieurs grands chantiers pour lesquels nous entrerons en phase opérationnelle en 2013. Nous avons mené une grande réflexion sur la politique d'aides aux entreprises. En effet, le constat était assez clair : il n'a jamais été démontré que les aides aux entreprises favorisaient l'implantation et la création d'emplois sur les territoires. A contrario, le besoin de soutien en fonds propres des entreprises, et en particulier les PME/PMI et TPE, est très sensible et ce d'autant plus lorsque le prêt bancaire devient rare. Au regard des effets de la crise sur l'emploi et la croissance, force est de constater que nos ambitions et nos propositions sont un ferment d'avenir. Soutenir l'économie, génératrice d'emplois et de richesses, en optimisant l'utilisation de l'argent public, voilà l'enjeu auquel nous sommes confrontés. Depuis plus d'un an nous travaillons à ce nouveau mode d'intervention. Les premières conclusions de ce travail ont été rendues. Les prochains mois permettront une mise en œuvre concertée avec les acteurs économiques de nos territoires.

Dans un contexte où le redressement de l'économie doit être la priorité, il apparaît plus que nécessaire de mobiliser tous les acteurs et toutes les ressources du territoire autour des actions et des projets qui seront les mieux à même de renforcer notre écosystème économique dans un contexte de mutations et de transitions dont l'ampleur et la fréquence ne cessent de croître.

**Philippe Bonnin, Conseiller général de Bruz en charge de l'Economie, de l'Emploi et de l'Innovation.**

# Economie, emploi

*Soutenir une croissance économique au service de l'humain, de l'emploi et d'un progrès durable.*

## En 2011, nous avons promis ... de mettre l'économie au service de l'emploi

### Nous avons :



- Créé un fonds de soutien aux entreprises, fonds qui a permis de soutenir en 2012, 7 projets portés par des entreprises du département.
- Soutenu la filière logistique avec le financement d'une étude économique de la filière rail/route sur le site de la Brohinière.
- Achevé la réalisation du laboratoire commun à l'ISAE et l'ANSES à Fougères : BioAgroPolis, dédié aux activités dans le champ des biotechnologies.
- Honoré l'ensemble de nos engagements au titre du Contrat de Plan Etat Région.

**36** points accueil-emploi proposent des services

gratuits de proximité pour les demandeurs d'emploi.

L'action d'IDEA 35 a permis l'implantation de 15 entreprises pour **189 emplois** à 3 ans.



L'agence a accompagné et soutenu **60 projets** dans **24 EPCI**.

### Au quotidien nous...

- Soutenons le fonctionnement de l'Agence de Développement Economique IDEA35, lieu essentiel de dialogue et d'action au service du développement économique de notre territoire.
- Soutenons l'action et le fonctionnement des Points accueil-emploi en participant notamment à l'accompagnement des professionnels dans leurs besoins de formation.
- Soutenons le dispositif de pérennisation des emplois jeunes en milieu associatif.
- Soutenons les opérateurs qui accompagnent les porteurs de projets (Boutique de gestion, Association pour le droit à l'initiative économique, Bretagne active, Elan créateur, Elan Bâtitteur, Présol, etc.).

**BioAgropolis : un grand centre de recherche orienté vers les territoires et les entreprises.**

Bientôt complété par une pépinière d'entreprises et par l'aménagement d'un parc de 5 hectares, pour permettre aux entreprises de biotechnologie et aux centres de formation de la chambre de commerce de s'installer, BioAgropolis est déjà un véritable pôle de compétences au service des PME/PMI, qui leur apporte un soutien indispensable en matière d'innovation et de savoir-faire. Par ailleurs, ce projet est aussi une formidable opportunité d'emplois pour notre département et pour le territoire de Fougères en particulier : environ 200 emplois sont répartis entre le laboratoire de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments et l'Institut en santé agro-environnement. C'est donc toute l'économie locale qui sera dynamisée par ce projet.



### Nous portons des projets toujours en cours :

- Projet de halle technologique, visant à regrouper physiquement sur un même site des structures de la filière mécanique/productique pour mutualiser leur savoir-faire et leurs moyens. Il devra être impulsé au cours de l'année 2013.
- Soutien aux projets logistiques sur le secteur de Vitré et plus généralement aux études de faisabilité dans le cadre d'une approche globale de la problématique à l'échelle régionale.
- Soutien aux centres de transferts technologiques nécessaires à la création de richesse favorisant le lien entre la recherche et l'application dans les industries.

**+** Nous nous étions engagés en 2011 à soutenir la **filière automobile**, secteur fortement touché par la crise économique. En 2011 et 2012, nous nous sommes engagés auprès des partenaires sociaux afin de trouver avec eux les meilleures réponses à la crise actuelle. Nous avons soutenu l'Association des Collectivités Sites d'Industrie Automobile (ACSIA) et nous venons d'engager la mise en place d'un pacte productif et social au service des entreprises, des salariés et de l'innovation.

### PERSPECTIVES >>>

#### Le Département s'engage dans les emplois d'avenir

Les jeunes sont aujourd'hui parmi les publics les plus touchés par le chômage. L'augmentation du chômage des jeunes est de plus de 18,4 % en un an (source : Pôle emploi, catégories A,B,C).

Cette situation ne peut nous laisser indifférents et le Département a souhaité s'engager dans le soutien au nouveau dispositif des emplois d'avenir. Ce dispositif est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés issus des zones urbaines sensibles, des zones de revitalisation rurale et des territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. ou aux personnes reconnues travailleur handicapé de moins de 30 ans.

Les emplois d'avenir seront principalement créés par des employeurs du secteur non marchand dans des activités ayant une utilité sociale avérée et susceptibles d'offrir des perspectives de recrutement durables (filères vertes et numériques, secteurs social et médico-social, aide à la personne, animation et loisirs, tourisme...).

L'Etat souhaite créer 100 000 contrats d'avenir en 2013 avec un objectif de 150 000 contrats en 2014. Le Département proposera la création directe de 70 emplois dès 2013 au sein de la collectivité et 50 dans les dispositifs dont il a la charge.

## En 2011, nous avons promis ... de soutenir l'économie sociale et solidaire

**12%**, c'est la part des salariés du secteur privé qui travaillent pour l'économie sociale et solidaire dans notre département. Les valeurs, que portent les entreprises qui les emploient, constituent une réponse aux problèmes générés par le modèle du « tout profit » qui nous a plongé dans les crises que nous connaissons.

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Mise en place d'une monnaie complémentaire et solidaire en Ille-et-Vilaine, **le Galléco**. Ce projet ambitieux aura pour objectif de dynamiser l'économie locale, de favoriser l'émergence de circuits courts et d'une consommation responsable, mais aussi d'assurer aux entreprises et commerçants une relocalisation des achats. L'expérimentation commencera dans les pays de Redon, Fougères et sur le canton de Rennes centre, au cours du premier trimestre 2013. Le Galléco sera accepté dans des commerces de proximité, des associations, des équipements publics qui seront référencés pour leurs pratiques sociales et environnementales.

### La monnaie solidaire, à quoi ça sert ?

- La création d'une monnaie complémentaire permet aux citoyens de se réapproprier la monnaie : c'est l'occasion de comprendre et maîtriser le processus de création monétaire dont nous sommes souvent si éloignés.
- La monnaie solidaire permet de reconnaître les entreprises, associations, collectivités qui respectent des valeurs écologiques et sociales, c'est un « label » qui encouragera de nouvelles initiatives solidaires locales.
- De ce fait, cela facilite l'accès à des produits de qualité et à la consommation responsable.
- Surtout, en contournant le monopole du système bancaire qui autorise la spéculation, les monnaies complémentaires favorisent les échanges de biens et de services bien réels et donc participent au dynamisme d'une économie saine !

## ... d'inventer la dynamique des parcours professionnels

### La sécurisation des parcours professionnels

La politique économique en faveur de l'emploi du Département implique de mobiliser toutes les forces vives du territoire. De par sa connaissance approfondie de la situation économique et sociale de l'Ille-et-Vilaine, le Département apparaît comme l'échelon particulièrement adapté pour mettre en œuvre ce projet ambitieux. Il dispose de la réactivité nécessaire, de l'aptitude à prendre des décisions essentielles pour engager des réformes ou des expérimentations et soutenir les innovations.

Aujourd'hui, la question de l'emploi est primordiale : le projet départemental de Dynamisation - Sécurisation des Parcours Professionnels répond à deux enjeux majeurs au service du développement économique harmonieux :

- Favoriser la compétitivité des entreprises en leur donnant la capacité d'anticiper sur les évolutions du marché, et de s'adapter aux évolutions techniques et technologiques ;
- Éviter les ruptures d'emploi et favoriser les reconversions par la formation, la reconnaissance des compétences et des accords entre les différents acteurs.

## ... de promouvoir un modèle agricole compétitif et durable

### L'agriculture : un secteur à part entière de notre développement économique.

L'Ille-et-Vilaine fait partie des premiers départements agricoles en France. L'Etat est premier producteur laitier. Par ailleurs, notre économie repose sur la filière agroalimentaire, nous rendant d'autant plus sensible à la bonne santé du monde agricole. Nous avons donc continué une politique qui a déjà fait ses preuves : soutenir une agriculture compétitive respectueuse de ses hommes et de l'environnement.

En Ille-et-Vilaine, l'agriculture joue un rôle déterminant dans la vie des territoires ruraux. Ainsi, notre département compte près de 11 000 exploitations agricoles dont 7 250 professionnelles. Les emplois agricoles et l'emploi salarié agroalimentaire représentent environ 8 % de l'emploi du département. Au total, ce secteur d'activités génère plus de 34 000 emplois dont 16 600 dans les industries agroalimentaires.



© Erminig Gwenn

L'Ille-et-Vilaine est le **premier** département pour la production laitière et pour celle des veaux de boucherie, le troisième pour la production de choux-fleurs.

## ... de soutenir les activités touristiques

Le tourisme est la première activité économique du département. Son dynamisme au plus près des acteurs du territoire et sa capacité à créer des emplois en font l'un des piliers de la croissance de notre département. Pour ces raisons, le Conseil général s'engage auprès des acteurs du tourisme en soutenant le secteur.

### Au quotidien nous...

- Intervenons afin de soutenir et développer l'entrepreneuriat social et solidaire, grâce aux 7 pôles de l'ESS

- Soutenons la création et le développement des structures liées à l'innovation sociale et notamment les structures de l'Economie Sociale et Solidaire, participant au développement de filières (Bois énergie, éolien citoyen, etc.) mais aussi la mise en place de services locaux (petite enfance, autoécole associative, etc.).

- Aidons les jeunes agriculteurs à s'installer. Ils étaient près de 150 en 2011 et environ 110 en 2012.

- Aidons les agriculteurs à diversifier leurs activités.
- Contribuons à faire basculer l'agriculture vers un modèle raisonné.
- Soutenons les agriculteurs face à la crise économique.

- Soutenons l'activité du Comité départemental du tourisme qui dispose d'atouts importants pour dynamiser les acteurs du tourisme.

- Avons créé la marque Haute Bretagne, qui permet aujourd'hui de fédérer tous les acteurs derrière un projet commun de territoire, de développement et de reconnaissance d'un patrimoine unique.

- Soutenons, via le CDT, le développement du tourisme d'affaire de qualité en Ille-et-Vilaine, afin d'assurer une activité économique tout au long de l'année pour les acteurs du tourisme.

- Avons renouvelé notre soutien aux 6 Pays d'accueil touristique, à la Fédération départementale des offices de tourisme ainsi qu'aux syndicats d'initiative.

- Faisons en sorte que chaque jour, les habitants d'Ille-et-Vilaine deviennent de véritables ambassadeurs de notre département grâce à une identité forte ouverte vers l'extérieur.



**A**lors que la crise économique que nous vivons aurait tendance à reléguer les questions environnementales au second plan, les élus du Département ont affirmé très tôt l'importance d'un nouveau modèle de développement qui relève les défis écologiques auxquels nous sommes confrontés.

Faire évoluer les pratiques pour un meilleur respect de l'environnement est une urgence écologique majeure mais doit être aussi un levier pour retrouver le chemin de l'emploi. Inscrire le développement durable dans nos politiques publiques, c'est remettre l'homme au cœur de l'économie, c'est répondre à nos besoins tout en préservant les ressources pour les générations futures.

Ainsi, le Département s'engage à être exemplaire en matière de développement durable grâce à une politique de maîtrise des énergies et de promotion des énergies renouvelables. De plus, il s'est donné pour mission de sensibiliser la population à ces enjeux pour une meilleure prise de conscience collective. Enfin, la collectivité soutient les projets éco-responsables et s'engage au quotidien pour la protection de l'environnement.

*Christian Couet, Conseiller général de Pleine Fougères en charge du Développement durable.*

# Développement durable

*Agir pour un nouveau modèle de développement éco-responsable, garantir aux générations futures la satisfaction de leurs besoins.*



© Erminig Gwenn

## En 2011, nous avons promis ... d'être exemplaires

### Nous avons :



- Lancé le Plan climat énergie territorial (PCET) en 2012. Celui-ci doit permettre de lutter contre le changement climatique en limitant les rejets de gaz à effet de serre émis par le Département, à l'horizon 2020, et de s'y adapter.

### PERSPECTIVES >>>

Introduire des clauses sociales et environnementales dans nos marchés publics afin d'encourager une commande publique responsable et d'utiliser tous les leviers à la disposition du Département pour promouvoir un autre modèle de développement.

Mettre en place des indicateurs locaux de bien-être.

## ... de contribuer à l'évolution des comportements

### Nous faisons des collèges l'antichambre de la consommation responsable.

Notre ambition a toujours été double : non seulement promouvoir le « mieux manger » dans les cantines des collèges, mais aussi favoriser l'emploi local. C'est un projet à la fois éducatif et économique. Les études de l'Institut en Santé Agro-environnement ont permis cette année de repérer les bonnes pratiques, mais aussi les freins à la restauration responsable dans les établissements. En 2013, le Département se rendra dans les collèges qui ont d'ores et déjà mis en œuvre des initiatives de ce genre (repas équilibré, plate-forme d'approvisionnement local...) et se rapprochera des villes, départements et régions qui ont engagé des démarches de plus grande ampleur.

+ Nous mettons à disposition des collèges

des outils multimédia telle que la mallette pédagogique « **Illéco** ».

*Illéco j'agis pour ma planète* est un outil multimédia d'éducation à l'environnement.

Il est proposé à tous les collèges qui en font la demande.

**1 500** élèves de 6<sup>e</sup> découvrent chaque année les espaces naturels départementaux et sont ainsi sensibilisés à la protection de la biodiversité

**12%**, c'est la diminution du volume de déchets produits prévue d'ici à 2021 dans le cadre du Plan départemental de prévention et d'élimination des déchets ménagers

### PERSPECTIVES >>>

Le Plan départemental de prévention des déchets mené avec l'ADEME pour 2010-2015 doit sensibiliser 95% de la population de l'Ille-et-Vilaine à la production des déchets et ainsi réduire de 12% les déchets produits d'ici 2023.

## Au quotidien nous...

- Nous engageons à respecter les normes Haute Qualité Environnementale à chaque fois que nous construisons ou rénovons un bâtiment public pour réaliser des économies d'énergie.
- Etudions les préconisations du comité consultatif de l'environnement
- Mettons en œuvre les conditions de l'agenda 21 adopté en 2007 ; il s'applique au fonctionnement et aux pratiques du Département pour favoriser le développement durable. Le **comité de suivi du Développement durable** permet d'orienter toutes les politiques départementales au regard des enjeux environnementaux.

- Accompagnons les collectivités territoriales pour les aider à réduire leur consommation d'énergies grâce à un service de conseil en énergie.
- Soutenons les projets communaux et intercommunaux d'installation éolienne, en concertation avec les populations locales pour mettre en œuvre la transition énergétique.

## En 2011, nous avons promis ... d'agir pour la qualité du cadre de vie

**51** espaces naturels  
sensibles sont ouverts au public  
en Ille-et-Vilaine

**11** sentiers de découverte  
sont aménagés sur les E.N.S

### Qu'est-ce qu'un espace naturel sensible ?

C'est un site reconnu pour son intérêt écologique, paysager ou géologique, souvent fragilisé et pour lequel le Département a décidé d'engager une démarche de préservation.  
En Ille-et-Vilaine, 51 espaces naturels sensibles sont ouverts au public.

#### Nous portons des projets toujours en cours :

- Poursuite des actions de reconquête de la qualité de l'eau notamment par l'analyse de la qualité des eaux de surface.
- Engagement pour la protection de la baie du Mont Saint-Michel.

#### PERSPECTIVES >>>

**A**tteindre le bon état  
écologique de toutes les  
masses d'eau en 2015.

#### Nous avons :

- Elaboré un plan départemental des espaces naturels sensibles 2010-2020.
- Soutenu et accompagné le projet du parc naturel régional Rance / Côte d'Emeraude.



© Erminig Gwenn

## ... de développer les activités économiques écologiquement responsables

#### Nous avons :

- Accompagné financièrement l'émergence de la filière des éco-activités ; (nous avons notamment soutenu l'association Créativ, qui s'engage aux côtés des P.M.E. et des territoires).

#### Nous portons des projets toujours en cours :

- En 2012, nous avons continué nos avancées sur le dossier GIRPA (Gestion Innovante de Réjections des Productions Animales). L'année 2013 sera consacrée à la mise en œuvre du projet.
- Nous travaillons actuellement en lien avec l'Ecole Nationale de Chimie de Rennes et le parc départemental pour mettre en œuvre un bitumeux à base de matières végétales renouvelables plutôt que fossiles. Le lancement des travaux de recherche scientifique est prévu pour le premier trimestre 2013.

Les éco-activités en Ille-et-Vilaine, c'est :

**400** chercheurs en  
environnement

**291** entreprises

**4 080** salariés



Source (4)

#### PERSPECTIVES

>>>

**F**aire évoluer le guide de marque « Haute Bretagne » vers un véritable label social, solidaire, environnemental et citoyen pour les entreprises.

**C**réer une plate-forme de l'écologie industrielle

### Au quotidien nous...

- Assurons la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement par l'action de veille de l'Institut en Santé Agro-Environnement.
- Soutenons et accompagnons le projet du parc naturel régional Rance / Côte d'Emeraude.

- Soutenons les entreprises innovantes en matière d'éco-activités.
- Soutenons le Collège des Hautes Etudes en Environnement et Développement Durable. Le CHEDD a vocation à offrir à des cadres dirigeants des associations, des entreprises et du secteur public, des sessions annuelles de formation continue de sensibilisation aux différents enjeux du développement durable.



**52%** des fils de cadres sont devenus cadres à leur tour en 2003 contre 10% des fils d'ouvriers (source INSEE). Force est de constater que l'ascenseur social reste bloqué pour certains, en dépit des principes républicains de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui nous ont construits et qui nous animent.

Nous avons pris l'engagement en 2011, comme nous l'avions fait dès 2004, de tout mettre en œuvre pour pallier ces inégalités de départ et lutter contre les déterminismes sociaux. Ceux-ci dressent un véritable plafond de verre insupportable auxquels se confrontent les publics les moins dotés en capital social, économique et culturel, les privant de possibilités de mobilité sociale. Parce que nous ne nous résignons pas à la fatalité, nous avons la volonté d'offrir à chacun les moyens de s'émanciper dans la société.

Pour assurer l'égalité des chances entre tous les citoyens, nous avons plusieurs leviers. Ainsi, nous agissons dès la petite enfance parce que c'est durant les premiers âges de la vie que les inégalités les plus criantes se forment ; nous menons des politiques de prévention et d'aides éducatives à destination des parents pour lutter contre les situations de maltraitance. Nous sommes en charge de l'entretien des collégiens et allons au-delà de nos compétences obligatoires par des actions éducatives. En effet, nous avons fait de l'éducation une priorité départementale et poursuivons nos efforts pour aider les collégiens dans leur choix d'orientation et les émanciper par la culture et le sport.

*Jean-Luc Chenut, Conseiller général de Mordelles en charge de l'Égalité des chances*

# Egalité des chances

Donner à chacun les outils pour réussir sa vie et démocratiser l'accès à toutes les fonctions et à toutes les pratiques

**En 2011, nous avons promis ... de lutter contre les inégalités dès les premiers âges de la vie**

## Nous avons :

- Elargi notre dispositif de financement aux gestionnaires de sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) ou de sociétés publiques locales (SPL) de l'économie sociale et solidaire pour les places réservées aux habitants dans leurs structures d'accueil du jeune enfant.

## Nous portons des projets toujours en cours :

- Elaboration du nouveau schéma d'accueil du jeune enfant.
- Renforcement de nos dispositifs d'aide à la parentalité (examens prénataux, examens des 3-4 ans dans les écoles, réseau parentalité 35 pour des micro-actions de soutien sur les territoires).
- Mise en œuvre du projet Parler Bambin.
- Réalisation de la mallette pédagogique à destination des assistantes maternelles et rencontres avec ces dernières via les agences dans le cadre de l'exposition de la Maison Géante.

**+** Nous mettons en œuvre **Parler Bambin** : Nous voulons que tous les enfants puissent arriver à l'école avec un bagage langagier suffisant pour jouir de tous les enseignements. En mettant en œuvre Parler Bambin, nous luttons, comme nous l'avions promis, contre les inégalités dès le plus jeune âge, et refusons que le déterminisme social puisse sceller les destins. Ainsi, nous formons des équipes de professionnels qui interviennent dans les structures d'accueil pour permettre au jeune enfant d'apprendre le langage et d'enrichir son vocabulaire.

**... de renforcer les dispositifs de soutien à la parentalité et à la protection de l'enfance**

## Nous avons :

- Renforcé les dispositifs d'accompagnement des parents confrontés à des difficultés avec leurs enfants avec la mise en place d'un service d'écoute spécialisée intégré au **service Info Sociale en Ligne**.

**Le projet « alternatives au placement » : un impératif salutaire !**

Parce que nos dispositifs de placement sont engorgés et que le placement constitue toujours un arrachement violent, pendant lequel la famille apprend à vivre sans l'enfant, ce qui rend le retour presque toujours impossible, nous avons un devoir d'agir autour d'alternatives au placement institutionnel. Une délégation de professionnels du Département s'est ainsi rendue au Québec fin 2011 pour s'inspirer des projets mis en œuvre là-bas. Depuis, nous avons élaboré une recherche-action avec les chercheurs du PREFAS et quatre CDAS volontaires pour l'expérimentation. Une évaluation fine des pratiques a vu le jour et des actions innovantes vont être organisées autour de la gestion sans placement des situations de crise et du retour de l'enfant dans la famille après un placement que nous souhaitons le plus bref possible quand la situation le permet.

## Nous portons des projets toujours en cours :

- Réflexions autour de la protection maternelle infantile : nous avons alloué les moyens, territoire par territoire, en répartissant les médecins en fonction des difficultés économiques et sociales et en fonction de l'offre présente autour du CDAS de secteur. Un schéma de PMI général va être élaboré en fin d'année 2013.
- Lancement d'une étude de faisabilité d'un établissement d'accueil d'enfance en danger dans le sud du département, pour mailler l'ensemble du territoire départemental. 21 places seront créées et priorité sera donnée à l'accueil de fratrie de très jeunes enfants. L'appel à projet sera lancé en début d'année 2013.
- Développement d'outils informatiques pour redéfinir le dispositif d'accueil familial. Outre la revalorisation de leur carrière, les assistants familiaux ont accès à l'intranet départemental depuis octobre 2012. Fin 2013, une plate-forme extranet permettra de mieux connaître et gérer les places disponibles chez les assistants familiaux.
- Recherche d'alternatives au placement dans le cadre d'une recherche-action, dans un contexte de dispositif aujourd'hui engorgé et de pression sans précédent sur les travailleurs sociaux, du fait de la hausse importante du nombre d'enfants confiés, mineurs isolés étrangers compris.

## Au quotidien nous...

- Continuons à affirmer l'objectif de 40% d'enfants issus de familles vulnérables dans nos crèches.
- Jouons notre rôle d'accompagnement et de conseil auprès des porteurs de projets. En témoigne par exemple la réalisation d'un guide recensant les critères de création d'une Maison d'Assistants Maternelles. Il y en a 5 à ce jour dans le département.

- Condamnons systématiquement les pratiques portant atteinte à la dignité humaine. Une plateforme d'accueil des mineurs isolés étrangers, dont le nombre est en constante augmentation est en place pour accueillir 450 mineurs isolés étrangers à ce jour dans le département.

## PERSPECTIVES >>>

Nous élaborons un schéma de protection de l'enfance, qui comprend une première phase de bilan du précédent schéma aujourd'hui achevée. Les axes que nous souhaitons renforcer d'ici 2016, outre la recherche d'alternatives au placement, sont les suivants : relancer les actions de prévention, valoriser l'implication des parents, les solidarités de proximité et l'environnement de l'enfant en complément de la prise en charge institutionnelle et, enfin, clarifier la place de chef de file du Département en matière de protection de l'enfance auprès des différents partenaires.



## En 2011, nous avons promis ... d'agir pour une jeunesse autonome

### PERSPECTIVES >>>

**S**tructurer un projet éducatif départemental en fixant des priorités et des objectifs territorialisés à la politique jeunesse de la collectivité.

**R**emettre en place le Conseil Départemental des Jeunes, sous un format plus participatif et territorialisé.

### Nous avons :



- Organisé les rencontres départementales de la jeunesse, dont le premier volet s'est déroulé au collège du Rheu avec tous les acteurs institutionnels et les fédérations d'éducation populaire. Elles ont permis à chacun de mieux se connaître et d'appréhender la nécessité d'une coordination des dispositifs qui doivent par ailleurs associer davantage les jeunes. Des ateliers territoriaux s'organisent sur la fin d'année 2012 autour des 7 agences départementales. Au printemps 2013, le second volet des rencontres aura pour objectif de valoriser les expériences et témoignages de jeunes.
- Favorisé l'accès au logement, notamment en renouvelant notre conventionnement avec les Foyers de Jeunes Travailleurs, qui ont désormais un objectif d'accueil de jeunes vulnérables établi selon les spécificités locales du territoire.
- Revu intégralement le Règlement intérieur du Fonds d'aide aux jeunes et poursuivi la réflexion d'ensemble autour du Fonds, en collaboration avec les missions locales, pour qu'il devienne un véritable instrument de pilotage d'une politique d'insertion à destination des jeunes.

## ... de promouvoir la réussite éducative de tous grâce à l'investissement dans les collèges

### Nous avons :



- Développé les activités d'Orientibus. Sur les métiers du lait en 2010, les métiers de l'industrie en 2011, les métiers verts en 2012. Sur ce dernier thème, l'espace des sciences a été mandaté, conformément à notre objectif de diversifier les intervenants impliqués dans le dispositif. Il concerne 5000 collégiens par an.
- Renouvelé le marché de l'internat de respiration pour trois ans. Celui-ci accueille 16 élèves qui suivent leur scolarité dans les collèges de Saint-Aubin-d'Aubigné et Saint-Aubin-du-Cormier. L'internat leur permet d'acquérir des habitudes de travail, le retour est positif de la part de tous ceux qui ont vécu l'expérience et les notes s'améliorent.
- Renouvelé le dispositif Vivre son collège autrement

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Mise en place d'une large démarche participative avec plusieurs réunions associant les élus, la communauté éducative et les parents pour le collège Crevin.
- Valorisation des compétences des élèves acquises hors scolarité et prévention de la violence dans les collèges. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Inspection d'académie qui repère actuellement les bonnes pratiques existantes dans les établissements. Deux groupes de travail vont ainsi être formés avec des collèges pilotes sur ces deux axes de travail.

### Le futur collège de Crevin

Pour répondre à la hausse des effectifs, le Département a engagé la construction du collège de Crevin qui pourra accueillir 600 élèves. Son coût prévisionnel est estimé à 14,2 millions d'euros.

### Des élèves de plus en plus nombreux !

L'explosion démographique, le solde migratoire très positif et l'attractivité universitaire du Département d'Ille-et-Vilaine impactent très fortement les flux d'élèves dans les collèges. Ainsi, au cours de l'année 2012, nous avons entamé une très large démarche de concertation autour des problématiques de sureffectifs (et de sous-effectifs) dans les établissements publics. Bien que les projections d'effectifs soient toujours très aléatoires, nous devons adopter un raisonnement sur le long terme, secteur par secteur. Un programme de classes mobiles qualitatives a été mis en œuvre dans le collège de Bain-de-Bretagne, secteur auquel nous nous sommes intéressés de manière prioritaire, en attendant l'ouverture du nouveau collège de Crevin. La carte scolaire a été modifiée sur le secteur de Montfort-sur-Meu pour la prochaine rentrée. Par ailleurs, nous réaliserons toutes les extensions prévues entre 2012 et 2015 (Tinténiac, Dinard, Noyal, Rennes Le Landry), ainsi que toutes les restructurations (Janzé, Vitré, Rennes Les Gayeulles). Nous mettons en œuvre tous les aménagements nécessaires pour que chaque élève puisse évoluer dans un environnement scolaire serein.

### Au quotidien nous...

- Participons au financement du permis de conduire, car la mobilité est une condition essentielle de l'insertion professionnelle.

- Investissons massivement pour les collèges. Les collèges représentent un investissement de 12 millions d'euros en 2012. 2013 verra le début des travaux pour le nouveau collège de Crevin

- Sommes en charge de 105 collèges qui accueillent 51 621 élèves. Le département compte 59 établissements publics et 46 privés. En 2012, nous avons pris en charge 935 collégiens supplémentaires par rapport à 2011 dont 706 dans le public.



## En 2011, nous avons promis ... de rendre accessible la culture et les arts pour tous

En 2010, le Département consacre

# 16,4 millions

d'euros à la culture, soit 17 euros par habitant.

### Nous avons :

- Réorienté le financement des écoles de musique pour permettre aux enfants de milieu modeste d'y accéder et modifié l'action des musiciens intervenants. En 2011, le Département a rencontré 15 écoles de musique pour étudier avec elles les modalités de financement.

## ... de donner à tous les âges le goût de la lecture

### Nous avons :

- Soutenu le prêt et la lecture de livres dans les lieux d'accueil de la petite enfance et accompagner les professionnels de la petite enfance.
- Abonné chaque élève boursier de 5<sup>e</sup> à un magazine d'actualité, scientifique ou culturel. Le département consacre une enveloppe de 60 000 euros à ce dispositif pour l'année. En 2011, 1 706 élèves en ont profité.

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Mise place d'un guide pratique à destination des parents avec des idées de lectures adaptées.
- Expérimentation des liseuses électroniques dans les EPHAD et élargissement de cette action aux bibliothèques et aux jeunes.

## ... de valoriser et rendre accessible le patrimoine

### Nous avons :

- Créé un pôle d'archives sur le spectacle vivant pour conserver la mémoire des événements culturels locaux.
- Affirmé le rôle de programmateur culturel direct des services culturels du Département.

## ... de mettre le sport au service du développement personnel

### Nous avons :

- Permis l'accès au sport à de nouveaux publics : d'une valeur de 20 euros, les coupons sports permettent aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire de réduire les coûts d'adhésion à une association sportive agréée.

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Repositionnement du réseau des éducateurs sportifs.
- Contribution au projet régional de Campus d'Excellence Sportive : Financement d'un stade couvert d'athlétisme de 12 millions d'euros.
- Incitation des clubs de sport pour intervenir dans les collèges.

**+** Le Département finance environ **4 700** coupons sport chaque année pour faciliter l'accès des jeunes de 10 à 18 ans aux clubs sportifs d'Ille-et-Vilaine.

## Au quotidien nous...

- Soutenons les événements artistiques à rayonnement départemental.
- Participons à la promotion de la culture galloise avec trois axes forts : la collecte, la préservation et la valorisation de la mémoire ; l'usage, la création, la production et la diffusion, afin de constituer et valoriser un patrimoine moderne et enfin l'enseignement.
- Soutenons les lieux de création et de diffusion.
- Soutenons les arts numériques.

- Encourageons les jeunes qui fréquentent les clubs sportifs à s'investir dans l'organisation.

## PERSPECTIVES >>>

**M**ettre en place une politique de sensibilisation aux arts vivants pour les publics qui en sont éloignés.



Notre action est résolument tournée vers les politiques de Solidarité, celles qui créent du lien social et aident en priorité celles et ceux qui en ont le plus besoin. Nous y consacrons près de la moitié du budget départemental.

Depuis les dernières élections, au printemps 2011, et plus largement depuis 2004 et l'arrivée de la gauche aux commandes du département, nous n'avons cessé de poursuivre des politiques de Solidarité ambitieuses et innovantes. Ainsi, avons-nous œuvré, par exemple, pour développer une offre accessible à toutes et tous dans les maisons de retraite en décidant de tarifs plafonds dans les établissements que nous autorisons.

Notre pari, c'est celui de politiques publiques de Solidarité qui soient créatrices de richesses et de développement. Favoriser le lien social ou aider les plus démunis, c'est aussi promouvoir un autre modèle de développement. Chaque année, nos politiques de Solidarité créent plus de 300 emplois dans les établissements et services sociaux d'Ille-et-Vilaine. Près de 10 000 emplois sont directement financés par les moyens que nous allouons en direction des plus fragiles.

Le développement solidaire, des hommes et des territoires, est la marque de l'Ille-et-Vilaine. Notre conviction c'est que la cohésion sociale et le développement économique, en un mot le développement durable, sont les deux jambes de notre département. C'est ainsi que nous connaissons moins de chômage que dans le reste du pays, que le département est celui où les écarts de revenus sont parmi les plus faibles, que notre département est un territoire où il fait bon vivre.

*Mireille Massot, Conseillère générale de Rennes Sud-Est en charge de la Solidarité*



Depuis neuf ans maintenant, nous affirmons l'égalité des citoyens face au transport, aux infrastructures, aux services publics quel que soit l'endroit où ils résident en Ille-et-Vilaine. Garantir l'équilibre territorial c'est promouvoir la solidarité entre les territoires du département et travailler à leur développement harmonieux. Grâce notamment aux sept agences départementales, nous agissons pour garantir l'accès

à des services publics de proximité. Par ailleurs, avec la 2e génération de ces contrats, nous voulons renforcer le dialogue et la concertation entre les acteurs locaux et le Conseil général pour coconstruire le développement de chaque territoire communautaire et encourager la mise en œuvre de projets répondant aux attentes de nos concitoyens. A cet effet, 65 millions d'euros ont été alloués pour la période 2011-2015.

De plus, c'est avec une politique d'aménagement du territoire ambitieuse et intelligente que nous parviendrons à assurer une société d'équilibre et à renforcer l'attractivité et le dynamisme de l'Ille-et-Vilaine. Le Conseil général veut être à la hauteur des besoins de chacun et faciliter les déplacements : par la route, le train ou le vélo, nous mettons tout en œuvre pour encourager la mobilité et désenclaver les territoires.

*Louis Feuvrier, Conseiller général de Fougères Nord en charge de l'Equilibre territorial*

# Solidarité entre les citoyens et entre les territoires

Accompagner chacun tout au long de sa vie quel que soit son lieu de vie en Ille-et-Vilaine

## En 2011, nous avons promis

## ... de développer une offre accessible et innovante pour toutes les personnes âgées du département

### Nous avons :



- Mis en place une politique de soutien aux aidants familiaux, pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Preuve des ressorts toujours forts de la solidarité familiale, de nombreux enfants se mobilisent pour l'autonomie de leurs parents âgés. Nous avons donc fait le pari d'aider au développement de ces solidarités en soutenant des projets issus des territoires de l'Ille-et-Vilaine.
- Développé l'accueil de jour et l'hébergement temporaire en établissement. Cette offre est indispensable aux parcours de vie des personnes âgées : afin de permettre le répit des aidants familiaux, la préservation des capacités des personnes âgées (par exemple via des activités d'animation), plus globalement pour permettre aux personnes âgées de rester à leur domicile et de n'être que ponctuellement hébergées en établissement.

- Amélioré le dispositif d'accueil familial, troisième voie entre maintien à domicile et la prise en charge en établissement, pour permettre à un plus grand nombre de personnes âgées d'y être accueillies. Nous avons valorisé cette prise en charge pour réhabiliter une offre citoyenne, qui permet le dialogue entre les générations, et constitue des places nouvelles pour les personnes âgées du département.

- Contribué au développement d'une offre de logements adaptés, pour permettre aux personnes âgées de poursuivre une vie sociale et autonome.

- Poursuivi la création de places en établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Dorénavant, nous créons des unités spécifiques pour prendre en charge la maladie d'Alzheimer pour tous les projets de réalisation de places en établissements : hébergement permanent, temporaire ou accueil de jour.



Source (6)

**400** places ont été créées en maison de retraite depuis le début du mandat.

## Logements adaptés pour personnes âgées : une action innovante au service des solidarités de proximité

Confrontées à des situations d'isolement, parfois logées dans des logements vétustes, nombreuses sont les personnes âgées qui se tournent vers les établissements d'hébergement alors qu'elles préféreraient poursuivre une vie autonome à domicile. Nous avons donc décidé de politiques innovantes pour permettre aux personnes âgées de vivre dans des logements adaptés à la diminution de leurs capacités physiques et qui favorisent les échanges entre les résidents. Ainsi, en plus des crédits que nous apportons dans le domaine du logement, nous participons au financement de postes d'animation des espaces communs. Ce faisant, notre intervention se veut le levier des solidarités de proximité qui permettent réellement l'insertion sociale des personnes âgées. Aujourd'hui, les projets réalisés dans le département sont au nombre de cinq dans les communes de Louvigné-de-Bais, Gevezé, St-Malo, La Gouesnière et Etréles.

## Au quotidien nous...

- Versons l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) aux personnes âgées dépendantes. Cette prestation représente près de 80 millions d'euros pour la collectivité. Plus de 7 100 personnes âgées en bénéficient à domicile et plus de 9 200 en établissement.

- Soutenons les personnes âgées sans ressources hébergées en établissement via l'aide sociale. Ce choix d'intervenir pour les personnes âgées aux revenus modestes représente un effort financier pour le département de 21 millions d'euros par an pour 1 500 personnes concernées.

- Soutenons l'aide à domicile en versant des aides aux services prestataires qui interviennent au domicile des personnes âgées et handicapées. Cette aide, appelée APA différentielle, permet de prendre en compte le coût réel des prestations délivrées aux personnes fragiles. Soit un montant de 3 millions d'euros qui permet à ce secteur d'être vivant en Ille-et-Vilaine (plus de 20 00 emplois directs).

- Contribuons à professionnaliser les services d'aides à domicile et la qualification des personnels du secteur. Signataire d'une charte régionale de professionnalisation, le département consacre chaque année 150 000 euros à l'amélioration de la formation des agents des services à domicile afin de mieux répondre aux besoins complexes et croissants des personnes fragiles, mieux rémunérer ces métiers et les rendre plus attractifs.

- Privilégions les établissements gérés par des collectivités ou associations à but non lucratif.

- Obligeons les établissements à respecter un tarif plafond à l'usager, qui empêche une trop grande inflation des tarifs dans les EHPAD. Ceux-là sont 20% moins cher en Ille-et-Vilaine que dans le reste de la France.

- Poursuivons une politique d'aide publique à l'investissement ambitieuse qui permet un meilleur amortissement des projets d'établissement et une diminution des tarifs pour les personnes qui y sont hébergées. Chaque année, nous y consacrons plus de 10 millions.

**Nous portons des projets toujours en cours :**

- Réalisation de 10 nouveaux projets de logements adaptés pour personnes âgées dans notre département.

- Développement d'une politique de transport spécifique pour le déplacement des personnes âgées dépendantes. Ce service aura pour objectif de permettre la mobilité des personnes afin qu'elles puissent continuer à vivre de manière autonome.

- Expérimentation d'un dispositif de colocation intergénérationnelle. Cette politique aura pour objectif de renforcer la solidarité entre les générations, de permettre la transmission des cultures et de proposer des réponses solidaires à la crise du logement qui frappe tout particulièrement la jeunesse.

- Développement d'initiative de dialogue et de partage entre les collégiens et les personnes âgées. Le département, en charge des collèges et des maisons de retraite, organisera de telles rencontres pour la vie sociale des résidents en maison de retraite et l'éducation à la citoyenneté des jeunes collégiens.

Depuis 2004 et d'ici 2013, nous aurons

réalisé plus de **1 500** places d'hébergement en établissement.

**En 2011, nous avons promis  
... d'étendre les droits des personnes handicapées,  
poursuivre l'augmentation du nombre de places  
et renforcer et étendre les missions de la MDPH**

## Nous avons :

- Favorisé le maintien à domicile des personnes handicapées par la mise à disposition de moyens, gérés par les agences du Conseil général, dans tous les territoires du département. Ces enveloppes décentralisées, pour un montant global de 300 000 euros, ont pour objet de favoriser les initiatives locales, notamment celles qui viennent en aide aux aidants familiaux.

- Mis en place une politique d'habitats regroupés pour personnes handicapées. Ces programmes permettent le développement d'une offre de logements individuels, d'espaces de vie communs et intègrent également des postes d'animation pour encourager et soutenir la vie sociale des résidents.

- Créé plus de 160 places en établissements et services pour personnes handicapées (réparties entre des places en foyers d'accueil médicalisé, en foyers d'hébergement, en foyers de vie, en service d'accompagnement à la vie sociale et en service d'accompagnement médico-social pour personnes handicapées).

- Déménagé les locaux de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) afin de la rendre pleinement accessible aux personnes âgées. Nous avons également consacré beaucoup de moyens et d'énergie à l'amélioration de la gestion des 21 000 dossiers et 42 000 demandes individuelles pour raccourcir les délais de décision de la MDPH.

**2 millions  
d'euros**

sont investis par le Département chaque année pour l'ouverture de nouveaux établissements et la mise aux normes d'accès et de sécurité des bâtiments existants

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Mise en place de comités locaux de la santé mentale pour répondre aux besoins nouveaux qui émergent dans le département en réunissant tous les acteurs pour assurer une couverture complète des soins et prises en charge médico-sociale dans ce domaine.

- Réalisation de 6 projets supplémentaires d'habitats regroupés pour personnes handicapées.

- Extension des missions de la MDPH pour en faire un véritable observatoire départemental du handicap. Cette mission doit permettre une meilleure reconnaissance du handicap et de sa diversité sur le territoire. Elle est indispensable pour une meilleure allocation de nos moyens en direction des personnes et territoires qui en ont le plus besoin.

### Au quotidien nous...

- Consacrions près de 30 millions d'euros pour favoriser le maintien à domicile des personnes handicapées. Cela concerne notamment la PCH (Prestation de compensation du handicap) dont près de 2 000 personnes sont actuellement bénéficiaires en Ille-et-Vilaine, pour un montant d'intervention du Département équivalent à 21 millions d'euros. Nous poursuivons également le versement de l'ACTP, délivrons des prestations dite de « services ménagers » et finançons l'accueil familial des personnes handicapées.

- Abondons le Fonds Départemental de Compensation, géré par la MDPH, à hauteur de 200 000 euros par an. Près de 300 personnes sont actuellement bénéficiaires de ce fonds qui leur permet de faire face à certaines dépenses particulièrement élevées (aides techniques notamment) pour lesquelles la PCH ne suffit pas.

**...de lutter contre l'exclusion  
et favoriser l'insertion professionnelle**

## Nous avons :

- Soutenu les contrats aidés afin de favoriser l'insertion professionnelle (Contrats initiatives emploi dans les entreprises privées et Contrats d'accès à l'emploi dans les services non marchands, les collectivités locales et les associations).

- Mis en place un nouveau programme pluriannuel d'insertion qui se déclinera en programmes territoriaux d'insertion au niveau de chaque territoire.

- Mis en place deux plateformes d'accueil des bénéficiaires du R.S.A à Fougères et à Redon.

- Conventionné avec la Région pour ouvrir l'offre de formation aux bénéficiaires du R.S.A.

- Renforcé le partenariat avec des OPCA pour favoriser la mise en place de périodes et de contrats de professionnalisation.

- Contractualisé avec l'Etat afin que nos actions d'insertion dans les Espaces Naturels Sensibles soient reconnues comme chantier d'insertion.

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Soutien à de nouveaux projets de chantiers d'insertion comme un garage associatif.

- Mise en place d'un dispositif de microcrédit.

- Déploiement des emplois d'avenir.

**+ Le Département accompagne financièrement 53  
chantiers d'insertion sur le territoire**



## En 2011, nous avons promis ...de renforcer les actions pour une citoyenneté européenne

### Jeunes à Travers le Monde

Le Département soutient l'association Jeunes à Travers le Monde (JTM), au service de la mobilité internationale des jeunes et en priorité des jeunes ayant le moins d'opportunités. Près de **500 jeunes** sont accompagnés chaque année, environ **130 projets** concernent des projets de solidarité internationale. Ainsi un projet a permis à **15 jeunes** suivis par des missions locales de partir vivre une première expérience professionnelle de 6 semaines dans des auberges de jeunesse du Royaume-Uni et d'Irlande. Un autre projet a permis à **9 jeunes demandeurs d'emploi** dont 6 bénéficiaires du RSA de vivre une expérience professionnelle originale dans une entreprise béninoise en lien avec leur projet professionnel. L'objectif était de leur permettre de prendre du recul par rapport à leur parcours et de reprendre confiance en eux. Les jeunes qui quittent notre territoire sont les «ambassadeurs» de notre département. A leur retour ils partagent avec des jeunes et des moins jeunes les expériences vécues.

#### Nous avons :

- Avons lancé deux appels à projets : sur le vieillissement actif et sur la citoyenneté européenne.
- Nous sommes engagés dans plusieurs projets européens.
- Avons créé un guide des fonds européens et une plate-forme d'ingénierie pour le montage de projets.
- Avons créé un fascicule à destination des collégiens pour qu'ils aient connaissance des projets financés par les fonds européens en Ile-et-Vilaine, en collaboration avec la Maison de l'Europe.

## ... d'aider les peuples en voie de développement

#### Nous avons :

- Poursuivi nos actions d'aide au Mali et à Madagascar, en soutenant la filière lait. Nous avons organisé une journée sur la situation géopolitique de crise alimentaire au Mali et à Madagascar, avec des débats et des repas traditionnels. Nous avons accueilli le président de la Région de Mopti.
- Maintenu notre aide aux associations de solidarité internationale.
- Organisé des journées de formation pour tous les acteurs de la solidarité internationale.
- Prolongé les congés solidaires et organisé une vaste exposition pour capitaliser les expériences.

## Au quotidien nous...

- Editons une newsletter : Europh'Ille.
- Aidons les porteurs de projets de solidarité internationale à monter leur dossier ou à rechercher des financements européens.
- Entretenons les liens avec les acteurs de nos coopérations décentralisées sur place, notamment avec nos volontaires.
- Mobilisons les communes et les associations autour des projets de solidarité (journées sur le don, sur le bénévolat, sur tout le territoire départemental).
- Participons à l'élaboration des programmes opérationnels des fonds européens (2014 - 2020).

## ... de faire de l'Ile-et-Vilaine un Département ouvert sur le monde

**En Inde...** Nous avons signé un accord de coopération avec l'Union territoriale de Pondichéry sur la thématique de la gestion intégrée des zones côtières.

**Au Maroc...** Nous avons initié des liens nouveaux avec la province de Sefrou. L'échange de jeunes des quartiers en insertion socio-professionnelle via l'artisanat a été la première étape.

**En Roumanie...** Nous continuons les échanges de bonnes pratiques autour de l'agriculture et de l'économie avec le Judet de Sibiu.

**A Jersey...** Nous poursuivons les échanges autour de l'économie, de la culture et du sport.

**Au Koweït...** Nous avons ouvert de nouveaux marchés pour nos entreprises.

## Le comité consultatif des acteurs de la solidarité internationale, créé en 2011, travaille sur 3 axes principaux :

1. La question de l'éducation au développement au Nord et au Sud, avec une réelle demande de renforcement des compétences des acteurs de la solidarité internationale (formation, etc.) et de valorisation des actions (liens avec les territoires, etc.).
2. La question du fonctionnement des associations de solidarité internationale et de leur consolidation avec renforcement des moyens humains (bénévoles) et mutualisation des expériences et des compétences.
3. La question du développement agricole dans les économies mondialisées et celle du mode de développement lié aux actions de solidarité internationale.



© Erminig Gwenn



## En 2011, nous avons promis ...de donner à la solidarité territoriale une nouvelle dimension

### PERSPECTIVES >>>

#### Qu'est-ce que le bouclier rural ?

Ce projet entend être une réponse à la fracture territoriale qui distingue les droits et possibilités effectives des habitant-e-s de notre département selon qu'ils vivent en zone urbaine ou en territoire rural.

L'affaiblissement de la présence de l'Etat autant que la disparition d'activités économiques et de services de proximités dans les territoires ruraux ont conduit, ces dernières années, à une augmentation importante des inégalités territoriales dans le département.

Nous avons donc décidé de réunir tous les grands opérateurs publics et privés susceptibles d'intervenir dans le champ de l'aménagement du territoire. Le bouclier rural est ainsi un projet qui vise à être levier de mobilisation des ressources utiles au développement de territoires enclavés.

**10 000** emplois  
directs seront créés grâce à la Ligne  
à Grande Vitesse

#### Nous portons des projets toujours en cours :

- Création d'un bouclier rural départemental qui doit permettre l'accès à tous aux services publics départementaux.
- Réalisation de la deuxième génération de contrats de territoire. La première génération a permis d'investir dans plus de 2 000 projets de développement : soutien au développement économique et à l'emploi, zone d'activité, équipements culturels, sportifs, salles polyvalentes ... En choisissant de renouveler le dispositif, le Conseil général engage de nouveau 65 millions d'euros pour la période 2011-2015.
- Renforcement de la mission d'accueil au sein des agences départementales afin d'apporter notre aide à la mise en œuvre des projets portés par les EPCI et les communes.

## ... de développer les infrastructures de transport

#### Nous portons des projets toujours en cours :

- Participation au projet Bretagne grande vitesse qui doit diminuer le temps de trajet Paris-Rennes en 1h30 en 2017 pour rapprocher la métropole de la capitale et ainsi encourager le développement économique de l'ouest. De même, les temps de trajet Rennes-Quimper et Rennes-Brest seront raccourcis.
- Réduction du temps de trajet Rennes-Nantes par la Ligne ferroviaire à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire.

## ... d'améliorer le maillage routier avec les routes nationales



© Erminig Gwenn

#### Nous portons des projets toujours en cours :

- Aménagement du réseau routier et notamment de l'axe Rennes-Redon et Rennes-Angers pour permettre de rallier ces deux villes en 35 minutes.

En 2013, près de

**54 millions d'euros**

seront consacrés aux routes et à la voirie du  
département

## ... d'améliorer l'offre de transport collectif et la qualité du réseau

#### Nous avons :



- Mis en place une tarification du transport scolaire basé sur le quotient familial.
- Optimisé les parcours des cars scolaires pour réduire les temps de trajet en privilégiant les arrêts de regroupement sécurisés et aménagés. Pour la rentrée 2012, 107 nouveaux arrêts ont été créés ou réactivés.
- Refondé le site internet [illenoo-services.fr](http://illenoo-services.fr) pour une meilleure information des usagers.

#### Nous portons des projets toujours en cours :

- Renforcement des lignes les plus fréquentées d'ici 2013.

#### + Le réseau **illenoo**

transporte environ 15 000 personnes chaque jour. Depuis la mise en place du nouveau schéma départemental des transports en septembre 2011, la fréquentation a augmenté de 10%.

Chaque année, plus de

**30 000** élèves

sont transportés. Le transport scolaire a représenté un budget de

**37 millions**

d'euros pour le Conseil général en 2012.

## Au quotidien nous...

- Apportons notre soutien aux communes les plus fragiles grâce au Fonds de solidarité territoriale qui permet de financer des équipements locaux. Ainsi, près de 4,6 millions d'euros seront affectés au Fonds en 2013.



## En 2011, nous avons promis ... de développer les pratiques alternatives de transport

### Nous avons :

- Créé 22 nouvelles aires de covoiturage et participé à la réalisation de 11 aires communales ou intercommunales en 2011. Au total, ce sont près d'une centaine d'espaces dédiés, labellisés par le Département qui ont été réalisés depuis 2008.

143 kms de

cheminements supplémentaires

seront ouverts en 2013 pour le Plan

vélo.

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Poursuite du Plan vélo départemental qui consiste à relier les voies vertes entre elles par des itinéraires à faible trafic. Au total, près de 900 km seront aménagés en 2013.
- Aménagement des voies vertes Rennes - Redon, Saint-Malo - Cancale - Le Mont-Saint-Michel.

## ... de déployer les réseaux à très haut débit

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Participation active au projet Bretagne Très haut débit qui a pour objectif d'assurer le déploiement pour tous d'ici à 2030. Une première phase du projet débutera en 2013 pour une durée de 4 ans.

## ... de renforcer l'offre de logements pour accueillir les nouveaux habitants de notre département

### Nous avons :

- Elaboré un Plan Départemental de l'Habitat. Nous avons pris l'initiative de rassembler l'Etat, les collectivités territoriales et tous les acteurs du logement (bailleurs notamment) afin de construire une stratégie départementale pour accueillir dans les meilleures conditions les 10 000 habitants supplémentaires qui s'installent chaque année dans notre département. Ce plan organise également les responsabilités de chacun des acteurs du logement pour permettre un aménagement équilibré et durable de nos territoires : garantir la mixité sociale partout dans le département, promouvoir la rénovation, notamment énergétique de l'habitat ancien, et rénover les centres bourgs d'Ille-et-Vilaine.
- Aidé à la réalisation de plus de 500 logements sociaux publics chaque année sur notre territoire de délégation. Ainsi, nous avons fait le choix, bien qu'il ne

s'agisse pas d'une politique obligatoire, de maintenir une politique ambitieuse de construction de logements sociaux en dehors des territoires des autres délégataires des aides à la pierre dans notre département (Rennes, St Malo, Vitré). Ce faisant, nos interventions concourent à un meilleur équilibre du territoire départemental en permettant à des ménages modestes de s'installer dans des territoires ruraux et périurbains au sein desquels nous garantissons des services publics de proximité de qualité (transport, haut-débit, services publics d'éducation, etc.).

- Contribué à la rénovation de plus de 100 logements privés chaque année sur notre territoire de délégation. Nous participons au financement des travaux d'amélioration (énergétiques notamment) des logements des propriétaires bailleurs qui acceptent, en contrepartie, de les mettre sur le marché locatif social. Cette aide permet ainsi l'amélioration de la qualité du bâti en Ille-et-Vilaine en même temps qu'elle permet le logement décent des familles modestes.

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Aide à la rénovation de plus de 200 logements appartenant à des propriétaires occupants. Ces nouveaux dispositifs s'appliqueront pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2013 et permettront le financement de travaux dans des logements indignes et/ou en situation de précarité énergétique. Ces dispositifs s'adresseront aux propriétaires à faibles ressources.
- Aide à l'accession sociale à la propriété pour près de 200 ménages dans tout le département. Cette mesure, qui sera effective cette année, permettra à des jeunes ménages modestes de se voir allouer une subvention leur permettant de boucler le plan de financement pour l'acquisition d'un logement.

## Au quotidien nous...

- Aidons les foyers les plus modestes lorsqu'ils rencontrent des difficultés pour l'acquittement de leurs loyers et de leurs factures d'énergie. Chaque année, le département, en charge du Fonds de Solidarité pour le Logement (doté de 6 millions €), verse pas moins de 12 000 aides financières et 1 100 ménages bénéficient d'un accompagnement social lié au logement. Conséquence de la hausse des tarifs de l'énergie, nous observons que la part des aides liées à l'énergie ne cesse d'augmenter et

représente aujourd'hui plus de 50 % des sommes que nous attribuons. Aussi, nous avons engagé des démarches avec tous les fournisseurs d'énergie pour que les tarifs sociaux soient appliqués et que des efforts soient réalisés en direction d'une meilleure prévention des risques énergétiques. Nous menons également des expérimentations pour prévenir des dettes trop importantes de loyers en mobilisant les bailleurs et travailleurs sociaux en amont de difficultés trop importantes.



Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété de conduire de la lumière et transmet des données

Source (9)



Depuis notre arrivée à la tête du Département en 2004 et particulièrement depuis que vous nous avez renouvelé votre confiance, pour un troisième mandat, nous avons fait du renouvellement démocratique une

priorité. En effet, constatant l'élection après l'élection le désintérêt croissant des citoyens pour la chose publique, les socialistes et les radicaux que nous sommes ont réalisé l'importance de rapprocher la décision des électeurs et de leur confier un rôle plus important dans les orientations de la collectivité.

Conscients de l'essoufflement de la démocratie représentative que nous connaissons lorsque les élus s'éloignent trop des citoyens, nous avons pris des initiatives volontaristes, guidées par trois priorités :

- la transparence dans le fonctionnement de la collectivité ;
- le partenariat avec les acteurs concernés par nos politiques ;
- la participation directe des habitants aux instances consultatives du Département.

La démocratie participative est parfois plus une ambition politique qu'il est bon d'afficher sans qu'elle n'engage une réelle volonté dans les faits. Nous avons, nous, mis en place les outils d'une concertation effective qui se retrouve dans toutes nos politiques publiques. Le souci de transparence, de consultation voire de codécision guide chacune de nos actions et se retrouve dans l'élaboration de toutes nos prises de décision pour permettre à chacun de se saisir des enjeux qui relèvent de la compétence du Conseil général.

*Rozenn Geffroy, Conseillère générale de Plélan-le-Grand en charge de la démocratie participative*

# Démocratie participative

Donner un nouvel élan à la démocratie participative

En 2011, nous avons promis

... de donner un nouvel élan à la démocratie participative, rapprocher le Département des citoyens, négocier un grand pacte associatif et développer la citoyenneté.

## Nous avons :

- Mis en place une médiatrice départementale pour proposer des solutions aux conflits entre le Conseil général et ses usagers.
- Mis en place deux nouveaux comités consultatifs : l'un regroupant des acteurs de la Solidarité Internationale, l'autre composé de citoyens de nationalité étrangère.
- Soutenu le développement du « Service civique » en privilégiant les candidatures de jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle, soit dans les Centres Départementaux d'Action Sociale, pour mieux aider les usagers dans leurs démarches administratives, soit dans des associations remplissant une mission de service public.
- Lancé l'opération « On se connaît ? » pour mieux appréhender les besoins de nos usagers et les réponses administratives et/ou organisationnelle pour mieux y répondre.

## Nous portons des projets toujours en cours :

- Mise en place du droit d'interpellation qui permettra à des citoyens d'Ille-et-Vilaine de porter à l'ordre du jour de l'Assemblée des problématiques qui leur tiennent à cœur.
- Mise en place, dans chaque pays, d'un Conseil de jeunes.
- Encouragement des associations à se tourner vers les publics prioritaires.
- Réduction des délais de versement des subventions aux associations.
- Mise à disposition des équipements des collèges pour favoriser les activités des associations au niveau local.

## « On se connaît ? » : une démarche participative pour mieux répondre à vos attentes

Nous avons lancé une grande consultation pour mieux connaître les habitants du département, leurs attentes et leur vision des actions du Conseil général. La démarche se découpe en trois grandes étapes :

1. Une phase d'écoute avec l'envoi d'un questionnaire dans le magazine du Département « Nous Vous Ille », qui a d'ores et déjà remporté un franc succès.
2. Une phase d'échange avec l'organisation de tables rondes au printemps 2013 qui doivent permettre d'identifier des marges de progrès pour la collectivité.
3. Une phase de compte-rendu pendant laquelle nous publierons les résultats de cette grande enquête pour les partager avec vous.

L'objectif est de donner la possibilité à tout le monde de s'exprimer, de donner son avis et ainsi d'orienter les politiques publiques départementales. Réciproquement, cette démarche vise à mobiliser les citoyens autour de leur engagement, de la façon dont ils peuvent agir pour la collectivité.

## PERSPECTIVES >>>

Mettre en place un observatoire départemental de la laïcité

C'était l'un de nos engagements en 2011 et nous y travaillons. La laïcité est le principe liant toutes les valeurs républicaines entre elles (liberté, égalité, fraternité), elle est le socle du bien-vivre ensemble, celui de l'anticonditionnement et du libre arbitre. Nous souhaitons organiser une large concertation qui pourra réunir l'ensemble des acteurs désireux réfléchir aux moyens de faire vivre cette valeur de solidarité et d'humanisme en Ille-et-Vilaine.

## Au quotidien nous...

- Travaillons avec l'ensemble des comités consultatifs : espaces de rencontre, de débat, de proposition et d'évaluation au service d'une action nourrie et constructive.
- Allons expliquer nos choix après chaque vote du budget primitif dans les 7 pays que compte l'Ille-et-Vilaine.
- Mettons un point d'honneur à répondre aux courriers que vous nous adressez notamment par le biais de l'encart à votre disposition dans le magazine « Nous Vous Ille ».
- Nous déplaçons dans les cantons, une fois par mois, pendant toute une journée pour rencontrer les entreprises, les collèges, les établissements de solidarité ou pour toute initiative innovante.



Le Conseil général, c'est une volonté politique mise en œuvre au quotidien par près de 4 000 agents départementaux et 7 agences réparties sur le territoire. Or, depuis plusieurs années, les collectivités territoriales sont confrontées à des difficultés financières profondes. Les effets de la crise se font douloureusement ressentir sur le budget, entraînant une diminution des ressources et, en dépit de leur maîtrise, une augmentation de 4,4% des dépenses sociales.

Malgré cela, nous avons redoublé d'efforts pour honorer nos engagements et garantir des services de qualité et de proximité à chacun, notamment en poursuivant la politique de révision budgétaire « Budget base zéro » engagée en 2010 pour redéfinir les actions prioritaires en fonction des financements disponibles.

Clément Théaudin, Président de la commission des finances

## Nous avons :

- Contribué au financement des garanties de protection santé pour favoriser l'accès aux soins des agents.

# Finances et moyens des services

Se donner les moyens de l'action

En 2011, nous avons promis ... d'améliorer la relation entre le service public départemental et ses usagers

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Développement de l'e-administration, c'est-à-dire l'offre de télé-services accessibles sur internet, pour permettre la généralisation, en 2013, des services en ligne tel que le droit d'interpellation, le paiement et l'inscription aux transports scolaires, le dépôt de candidatures de recrutement ou encore la gestion des disponibilités des assistants familiaux.

... de mener une politique de gestion des ressources humaines ambitieuse

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Réalisation d'une enquête portant sur les conditions de travail pour les agents de la collectivité, les résultats seront connus début 2013. Ils permettront de faire un état des lieux pour améliorer la vie au travail et diminuer les risques psychosociaux.
- Poursuite de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences. Ainsi, le système d'évaluation des agents dans le cadre de l'entretien professionnel a été revu en 2012. De même, la gestion des reclassements professionnels a été améliorée et un nouveau plan de formation triennal a été mis en place.

... de donner les moyens aux pompiers d'agir pour protéger et secourir

## Nous avons :

- Augmenté la participation du Conseil général de 3% de 2011 à 2012. Cela nous permet, entre autres de maintenir les effectifs du SDIS.

### Nous portons des projets toujours en cours :

- Lancement d'un plan ambitieux d'équipement sur 5 ans dès 2013.
- Poursuite du programme immobilier « incendie et secours » d'environ 70 millions d'euros afin d'améliorer les centres de secours. Ainsi, un centre entièrement neuf a été livré à Dinard et les travaux d'extension du centre d'incendie et de secours de Beauregard à Rennes ont été achevés. Trois projets majeurs sont toujours en cours avec les centres de secours à dominante professionnelle de Fougères et du sud de Rennes, qui seront agrandis et restructurés sur place, et celui de Rennes centre qui sera transféré rue du Moulin-de-Joué. Pour les centres de secours volontaires, les études sont engagées pour la restructuration du centre de Saint-Méen-le-Grand ; les consultations de maîtrise d'œuvre pour les centres de Liffré et Janzé sont lancées.

Le **SDIS** c'est

en moyenne

**125** interventions

par jour dont **69%**

de secours à la personne

**3 420** sapeurs-

pompiers dont

**2 800** sapeurs-

pompiers volontaires et

**620** sapeurs-pompiers

professionnels

répartis dans

**93** postes de secours

## Au quotidien nous...

- Développons une politique de formation dynamique pour nous adapter à l'évolution des besoins des usagers et promouvoir les potentiels des agents.



Source : (10)

# Sommaire

## Economie, emploi

4

- ... Mettre l'économie au service de l'emploi
- ... Soutenir l'économie sociale et solidaire
- ... Inventer la dynamique des parcours professionnels
- ... Promouvoir un modèle agricole compétitif et durable

## Développement durable

8

- ... Être exemplaire
- ... Contribuer à l'évolution des comportements
- ... Agir pour la qualité du cadre de vie
- ... Développer les activités économiques écologiquement responsables

## Egalité des chances

12

- ... Lutter contre les inégalités dès les premiers âges de la vie
- ... Renforcer les dispositifs de soutien à la parentalité et à la protection de l'enfance
- ... Agir pour une jeunesse autonome
- ... Promouvoir la réussite éducative de tous grâce à l'investissement dans les collèges
- ... Rendre accessibles la culture et les arts pour tous
- ... Donner à tous les âges le goût de la lecture
- ... Valoriser et rendre accessible le patrimoine
- ... Mettre le sport au service du développement personnel

## Solidarité entre les territoires et entre les citoyens

18

- ... Développer une offre accessible et innovante pour toutes les personnes âgées du département
- ... Etendre les droits des personnes handicapées, poursuivre l'augmentation du nombre de places, renforcer et étendre les missions de la MDPH
- ... Lutter contre l'exclusion et favoriser l'insertion professionnelle
- ... Renforcer les actions pour une citoyenneté européenne
- ... Aider les peuples en voie de développement

- ... Faire de l'Ille-et-Vilaine un département ouvert sur le monde
- ... Donner à la solidarité territoriale une nouvelle dimension
- ... Développer les infrastructures de transport nationales
- ... Améliorer le maillage routier avec les routes nationales
- ... Améliorer l'offre de transport collectif et la qualité du réseau
- ... Développer les pratiques alternatives de transport
- ... Déployer les réseaux à très haut débit
- ... De renforcer l'offre de logements pour accueillir les nouveaux habitants de notre département

## Démocratie participative

28

- ... Donner un nouvel élan à la démocratie participative, rapprocher le Département des citoyens, négocier un grand pacte associatif et développer la citoyenneté.

## Finances et moyens des services

30

- ... Améliorer la relation entre le service public départemental et ses usagers
- ... Mener une politique de gestion des ressources humaines ambitieuse
- ... Donner les moyens aux pompiers d'agir pour protéger et secourir

## Crédit photos

Erminig Gwenn

Photo 1 : Hervé Tigier Oeuvre Creative Commons Wikipédia

Photo 2 : Vitriacus Oeuvre Creative Commons Wikipédia

Photo 3 : Luna04 Oeuvre Creative Commons Wikipédia

Photo 4 : David Monniaux Oeuvre Creative Commons Wikipédia

Photo 5 : Sir James Oeuvre Creative Commons Wikipédia

Photo 6 : I Craig Sir James Oeuvre Creative Commons Wikipédia

Photo 7 : SeeSchloss Oeuvre Creative Commons Wikipédia

Photo 8 : Ralf Roletschek Oeuvre Creative Commons Wikipédia

Photo 9 : BigRiz Oeuvre Creative Commons Wikipédia

Photo 10 : Kyah 117 Oeuvre Creative Commons Wikipédia



supplément au n°228 - février 2013

Commission paritaire 0505 p 10 160 — Dépôt légal n° 590 — ISSN 0760-5404  
Parti Socialiste, 22, rue de la Chalotais - 35000 RENNES

Directeur de la publication : Emmanuel Couet  
Comité de rédaction : Bureau fédéral.

Maquette : Fédération du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine.